



Département du Vaucluse
Commune de LAURIS

REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

3. Annexes

Légende

- Panneaux de limite d'agglomération
- Périmètre d'agglomération

Zonage RLP

- Zone 1
- Zone 2
- Zone 3

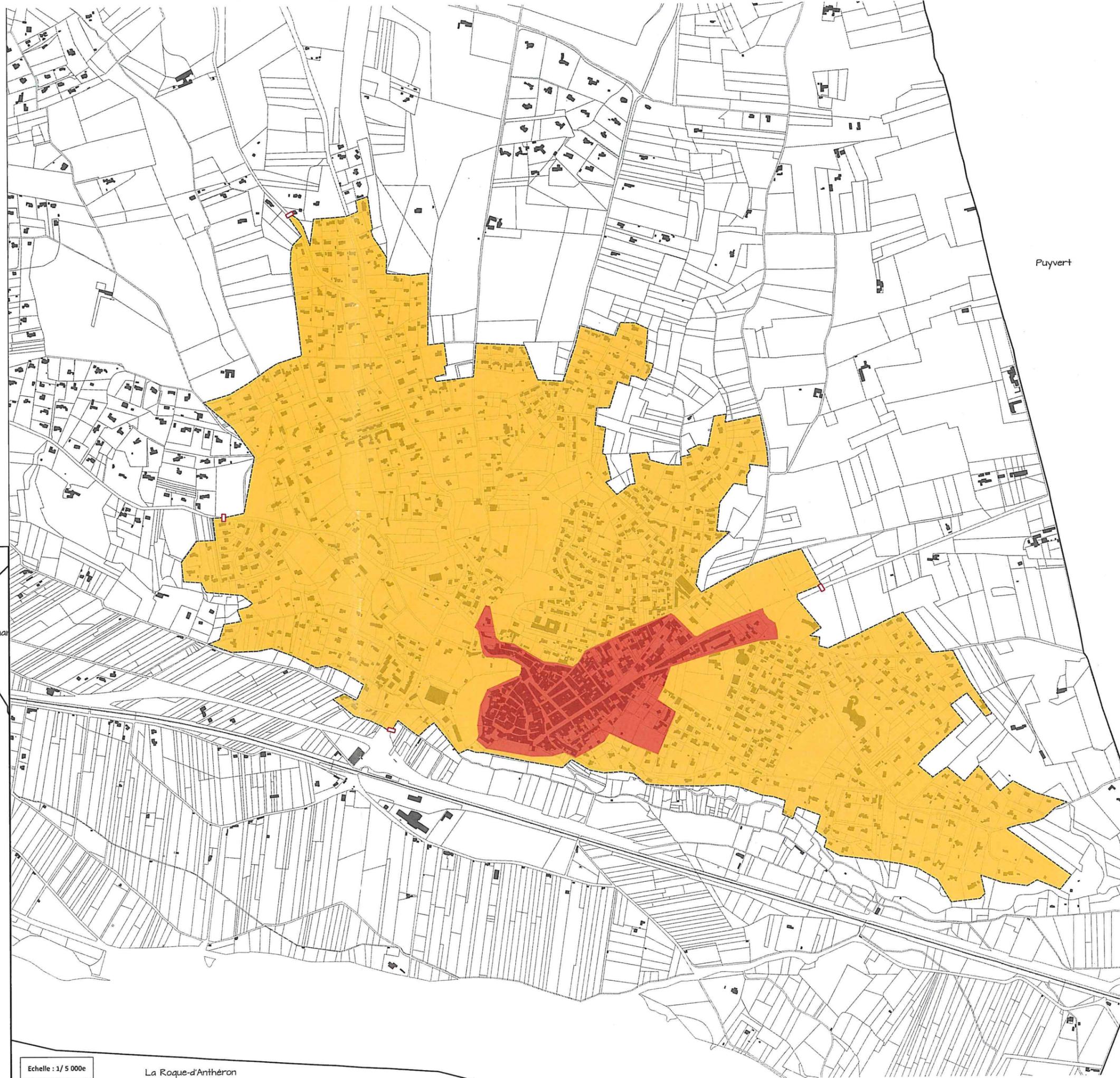
3.2 Documents graphiques

A Zonage du R.L.P.

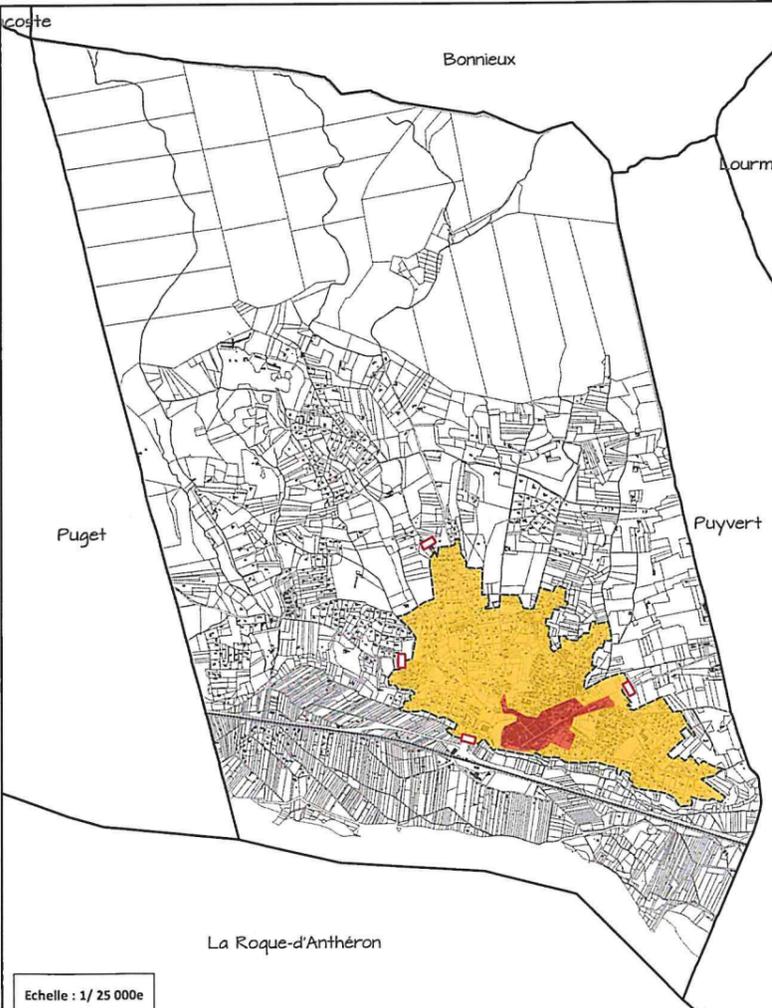
ELABORATION
Approuvé par délibération du conseil municipal le 25 mai 2001

REVISION
Prescrit par délibération du conseil municipal le
05/04/2016
Arrêté par délibération du conseil municipal le
Approuvé par délibération du conseil municipal le

*Le fond de plan cadastral figure sur ce document à titre d'information.
Seule la représentation graphique du RLP dont les composantes figurent
en légende à une valeur réglementaire.
La commune n'est pas responsable des éventuelles erreurs du fond de
plan cadastral qui doivent être signalées au service des impôts fonciers.*



Puyvert



Echelle : 1/ 25 000e

Echelle : 1/ 5 000e

La Roque-d'Anthéron